



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920

Le général (2s) de corps aérien Hervé LONGUET
Président national de l'UNC
à
Monsieur le général d'armée Christian RODRIGUEZ
Directeur général de la gendarmerie nationale
4, rue Claude Bernard
92130 Issy-les-Moulineaux

Paris, le 28 décembre 2020

Mon Général,

L'Union Nationale des Combattants que je préside a pris connaissance avec une infinie tristesse et une grande émotion de la mort de trois frères d'armes, le lieutenant Cyrille Morel, l'adjudant Rémi Dupuis et le brigadier Arno Morel, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 décembre 2020, alors qu'ils intervenaient pour porter secours à une femme menacée par son compagnon.

L'UNC s'associe pleinement au deuil de la gendarmerie nationale et plus particulièrement à celle de la compagnie de gendarmerie d'Ambert.

Elle partage la douleur des familles à qui elle adresse ses très sincères condoléances.

Elle s'incline respectueusement devant la mémoire de ces trois héros et se réjouit d'apprendre que la vie du gendarme rescapé n'est plus en danger.

Aujourd'hui comme hier, je peux vous l'assurer, l'Union Nationale des Combattants est totalement solidaire des forces de l'ordre, qui sont en permanence au service de leurs concitoyens, n'hésitant pas à donner leur vie alors que, dans le même temps, elles sont l'objet de campagnes calomnieuses.

Je vous prie, Mon général, de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.